

## Le projet du CDI

### *Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?*

#### *La démarche de projet*

#### **Pourquoi un projet du CDI ?**

- Prendre du recul par rapport au quotidien au CDI
- Analyser les différents aspects du CDI, de notre travail au sein de l'établissement
- Se donner des objectifs de travail dans le cadre de nos missions
- Pouvoir se donner des priorités sur des périodes à court, moyen et long terme
- Donner de la lisibilité à notre travail

#### **Un projet du CDI, pour qui ?**

- En premier lieu pour mieux travailler en adéquation avec notre environnement matériel et humain
- A présenter au chef d'établissement
- A présenter au conseil d'administration de l'établissement
- A afficher en salle des professeurs
- Possibilité de mise en ligne sur le site de l'établissement

Bref, à faire connaître !

#### **Le projet du CDI : comment ?**

##### *Suivre une démarche de projet*

- Etude et analyse de l'existant
- Les points positifs
- Les points négatifs
- Les remédiations envisagées
- Les délais de mise en place
- L'évaluation proposée

##### *Le projet du CDI doit être en relation avec le projet d'établissement*

- Selon les axes, se positionner et se donner des priorités en accord avec le P.E.
- Le projet CDI s'intègre dans la politique documentaire de l'établissement
- Les objectifs retenus doivent donc être en adéquation et en interaction avec la dynamique de l'établissement

##### *Concrètement, on fait comment ?*

###### **Un bilan de la situation :**

- L'emplacement du CDI dans l'établissement
- Le public (élèves, enseignants, personnels)
- La politique documentaire de l'établissement
- La gestion du fonds
- Les actions pédagogiques auxquelles participe le ou la documentaliste
- La communication de l'information

###### **Une analyse et un programme d'actions :**

- Déterminer ce qui fonctionne et ce qui doit être amélioré : **objectifs**
- En fonction du P.E. et du cadre de nos missions, se donner des **priorités** de travail
- Etablir un **échancier** des actions à mener (trimestre, année, long terme...)
- Prévoir des **indicateurs** de réussite

- A la fin (et en cours d'année scolaire : bilans d'étapes), établir un **bilan** du projet et une réévaluation du projet pour l'année suivante

**Nos missions dans le cadre du protocole d'inspection de février 2007**

- Contribuer à la mise en place d'une politique documentaire pour l'établissement
- Contribuer à la formation des élèves à la maîtrise de l'information
- Mettre à disposition des ressources, organiser la diffusion de l'information
- Contribuer à l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel